

# COBO INFORMATIQUE



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 02 avril 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 11 avril 2024 sous réserves d'incidents**

**COBO INFORMATIQUE**  
**Société à responsabilité limitée**  
**Au capital de 7 500 euros**  
**Siège social : 42 rue des Tonneliers**  
**ZONE OSERAIE EST 84130 LE PONTET**  
**500 605 944 RCS AVIGNON**  
**AVIS DE TRANSFORMATION**

Aux termes d'une délibération en date du 1<sup>er</sup> avril 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son



Ecrit par Echo du Mardi le 11 avril 2024

exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 7 500 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : libre entre associés.

Monsieur Olivier INNOCENTI, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Olivier INNOCENTI, demeurant Colline Sainte Anne 84270 VEDENE

Pour avis

Le Président